

Structuration sociale et spatiale du phénomène urbain contemporain

Autor(en): **Bassand, Michel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire suisse de science politique = Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft**

Band (Jahr): **25 (1985)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-172452>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

STRUCTURATION SOCIALE ET SPATIALE DU PHENOMENE URBAIN CONTEMPORAIN

von Michel Bassand

L'émergence de la société programmée implique le surgissement d'un phénomène urbain nouveau: la région urbaine. Les anciennes agglomérations de Genève, Bâle, Lausanne, Berne et Zurich sont les prototypes en Suisse, certes pas exclusifs, de ce phénomène urbain nouveau. Ces collectivités territoriales sont constituées d'une mosaïque de zones et communes spécialisées et hiérarchisées. Elles sont intégrées grâce à des équipements de transport et de communication. La structure sociale de ce macrocosme qu'est la région urbaine implique au moins quatre dimensions: les rapports sociaux, la stratification sociale, la matrice fonctionnelle et le cycle de vie. La dialectique entre la technocratie et les nouveaux mouvements sociaux constituent l'axe essentiel de la dynamique du phénomène urbain contemporain.

Die Ausbreitung der programmierten Gesellschaft führt zur Ausformung eines neuen städtischen Phänomens: die urbane Region. Die alten Agglomerationen Genf, Basel, Lausanne, Bern und Zürich, aber nicht sie allein, sind die sprechendsten Beispiele dieser jungen Entwicklung in der Schweiz. Diese räumlichen Einheiten sind zusammengesetzt aus einem Mosaik von Gemeinden und Zonen, die sich spezialisiert haben, und in verschiedensten Funktionen zueinander stehen. Sie sind durch Verkehrs- und Kommunikationslinien miteinander verbunden. Die soziale Strukturierung dieses Makrokosmos, die die urbane Region darstellt, bedingt mindestens vier Dimensionen: die gesellschaftlichen Beziehungen, die soziale Schichtung, die funktionelle Vielfalt, der Lebenszyklus. Die Dialektik zwischen der Technokratie und den neuen sozialen Bewegungen bestimmen die Leitlinien der Dynamik der städtischen Phänomene unserer Zeit.

I. Introduction

Il n'est guère de thèmes qui fassent l'objet de plus nombreux commentaires que le phénomène urbain. Pourtant, nous semble-t-il, la plupart de ces propos sont inadéquats et non-pertinents. Nous distinguons au moins trois raisons qui rendent compte de cette inadéquation.

Souvent certains auteurs pensent avoir dégagé le facteur essentiel et déterminant permettant de rendre compte de l'urbain dans sa totalité. Par exemple, parmi les économistes d'aucuns affirment que le phénomène urbain est exclusivement un processus économique. Certains sémiologues le réduisent à un système sophistiqué de signes et de symboles. Pour d'autres encore, l'urbain est un décor, une vaste sculpture, une oeuvre qu'on admire.

D'autres chercheurs s'intéressant au phénomène urbain de le considèrent que sous l'angle de leur discipline, sans prétendre que c'est le seul significatif, mais comme ils ne situent pas cet aspect dans la complexité et dans la totalité urbaines, leur contribution devient souvent déformante: c'est le cas des démographes, des politologues, des ethnologues, de certains sociologues, des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, etc.

Souvent encore chercheurs et hommes d'action raisonnent en fonction de concepts obsolètes qui ne peuvent rendre compte de la complexité actuelle du phénomène urbain. Il en va ainsi lorsque d'aucuns adoptent des concepts de cité, de ville (c'est-à-dire de commune de n habitants), d'agglomération pour analyser le phénomène urbain contemporain.

En ce qui nous concerne, si l'objet de la science est de rendre compte de la complexité du réel en s'attachant à ses aspects les plus significatifs, nous pensons néanmoins que d'une part, le phénomène urbain implique une pluralité de dimensions irréductibles les unes par rapport aux autres et que d'autre part, les connaissances élaborées par les sciences sociales doivent être révisées constamment car la réalité qui les concerne est en transformation continue.

Le texte qui suit est fondé sur de nombreuses observations menées en Suisse¹. De notre point de vue le phénomène urbain est une collectivité territoriale et nous voulons dire par là qu'il est un système spatialisé d'acteurs – individus et groupes – dont le profil est hétérogène tant du point de vue socio-économique, politique, socio-génétique que culturel. Les ressources diverses et inégales de ces acteurs contribuent à les organiser en une ou plusieurs hiérarchies sociales parfois antagonistes. C'est grâce à la communication que cette bigarure d'acteurs forme un tout. Que cette communication soit fréquemment conflictuelle n'enlève rien à ce fait (*Bassand, Perrinjaquet, Bourquin,*

¹ Nos références font une large place aux travaux menés à l'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC). Chacun d'eux comprend de longues bibliographies relatives à des publications suisses et étrangères, dont nous sommes évidemment très largement tributaires.

1983). Par ailleurs, ces acteurs sont en lutte pour l'appropriation de ressources rares, c'est notamment le cas de l'espace sur lequel ils sont localisés. L'appropriation de l'espace se déroule selon des modalités multiples notamment: construction ou démolition de bâtiments plus ou moins prestigieux, établissement de moyens de communication, occupation d'espaces ou de lieux, établissement de frontières internes et externes qui peuvent être physiques et symboliques, élaboration de règlements ou de plans quant aux développements spatiaux futurs. Ce faisant, d'une part, les acteurs urbains composent et affirment leur identité, leur pouvoir et leur projet, d'autre part, ils organisent l'espace urbain en termes d'infrastructures, d'environnement construit, d'architecture. Bref, le phénomène urbain traduit les flux et les reflux, les impulsions et les répulsions et la structure du pouvoir du système social qu'il constitue et de la société dans laquelle il se situe.

Une collectivité territoriale urbaine est un groupement ouvert – certes pas totalement – sur le reste de la société; sa dynamique résulte donc de l'articulation de processus endogènes et exogènes.

Le plus souvent le phénomène urbain occupe une position centrale dans la dynamique d'une société: c'est à partir et en fonction de ce pôle, pris isolément ou constitué en réseau, qu'une société est organisée, planifiée, régulée, dirigée. C'est du phénomène urbain qu'émanent très fréquemment les classes dirigeantes des sociétés.

Ajoutons enfin que, parce que le phénomène urbain est ouvert et parce que sa sociabilité est conflictuelle, c'est un type de collectivité territoriale où le changement social est particulièrement intense. Certes tout ne change pas en même temps, mais plus qu'ailleurs, le changement y est constant.

II. Les variations du phénomène urbain et l'émergence de la région urbaine

Déoulant de la définition précédente, précisons que chaque société produit un type de collectivité urbaine radicalement différent tant du point de vue de sa taille démographique et territoriale, de sa matrice fonctionnelle, de sa morphologie architecturale, de ses rapports sociaux, de ses modes de fonctionnement. Contrairement aux affirmations de certains nous pensons que le phénomène urbain n'a pas d'universalité. Plus concrètement *la région urbaine*, *l'agglomération*, *la cité* sont des types urbains différents, produits par trois types de société: la société programmée, la société industrielle et la société agraire. Ces trois types urbains se sont succédés dans l'histoire occidentale, et le dernier, la région urbaine, peut comprendre les deux autres comme des sédiments culturels et non plus comme des collectivités. Dans sa production historique, la région urbaine a assimilé la cité et l'agglomération, sans les anéantir complètement, mais en laissant subsister des traces sociales et culturelles (matérielles ou non) dont l'influence est encore réelle de nos jours (Beerli, 1983).

Depuis quelques décennies, la Suisse entre dans un nouveau type de société: la société programmée. Les aspects les plus visibles de ce type de société sont la multiplicité des innovations scientifiques et techniques: électronique, micromécanique, informatique, télématique, génie chimique et biologique, etc. Ces innovations transforment le rôle de l'homme dans les sphères de la production, de la distribution et de la gestion. Elles entraînent une restructuration des entreprises et des administrations publiques. Plus important encore en se modernisant, ces entreprises se redéploient nationalement et internationalement. La tendance est en particulier d'implanter les fonctions de production, là où la main-d'oeuvre est la moins coûteuse, les sociétés programmées ne gardent que des fonctions directionnelles, c'est-à-dire celles notamment de gestion, de recherche et d'organisation. En outre, les sociétés programmées sont de plus en plus conditionnées par des plans et des programmes élaborés centralement pour toutes les sphères de la vie collective. Ils sont le fait d'une minorité d'acteurs qui s'arrogent le droit de penser, de décider et d'agir pour la majorité.

La région urbaine est le phénomène urbain inhérent à ce type de société; elle n'a plus rien de comparable ni avec la cité, ni avec l'agglomération. Dans les sociétés précédentes le niveau de développement technique entre autres, a nécessité que presque tous les types d'activités socio-économiques, culturelles et politiques se concentrent dans des espaces restreints: les cités et les villes de ces époques. Il n'en va plus de même dans les sociétés programmées. A cause des perfectionnements des moyens de transport et de communication, s'opère par rapport aux centres historiques une déconcentration des emplois et de l'habitation, dénommée d'abord explosion urbaine, suburbanisation, puis plus récemment contre-urbanisation, périurbanisation (*Garnier, 1984*). Se constitue ainsi un espace immense hétérogène et discontinu, mais qui forme un tout «organique»: c'est la région urbaine.

Cette collectivité territoriale nouvelle est un carrefour par rapport, d'une part, à une armature d'autres régions urbaines et métropoles de dimension nationale et mondiale, d'autre part, à un réseau de régions périphériques qui satisfont, entre autres, ses besoins en main-d'oeuvre, en matières premières et en zones vertes. De ce fait, contrôler la région urbaine, c'est maîtriser un vaste réseau de communication, d'échange, d'innovation et par conséquent, c'est diriger la dynamique du changement des sociétés programmées. L'enjeu économique et politique des régions urbaines est donc fantastique.

La forme spatiale de la région urbaine correspond à un ensemble considérable de zones plus ou moins grandes, spécialisées et hiérarchisées. Se côtoient des zones industrielles, commerciales, administratives, de résidence, de loisirs, agricoles, etc. Le tout est ponctué de macro-équipements unifonctionnels pour toute la région urbaine: supermarchés, équipements commerciaux, aéroports, équipements culturels (universités, écoles, stades sportifs, églises), gares, hôpitaux, casernes etc. Récemment encore ces équipements étaient concentrés dans le centre historique ou dans ses environs immédiats. Depuis plus de vingt ans ils ont éclatés sur l'ensemble de la région. De ce fait

la région urbaine tend à devenir polycentrique, nécessitant une restructuration de son système de transport et de communication. L'ancien centre historique n'a pas évidemment complètement perdu sa prééminence. Il représente encore une des rares zones multifonctionnelles de la région urbaine: y coexistent des activités directionnelles, commerciales, administratives, artisanales, ludiques, résidentielles (*IREC*, 1982).

L'aspect de mosaïque polycentrique de la région urbaine est accentué par des ségrégations sociales, fonctionnelles, démographiques et ethniques qui se développent dans les zones résidentielles (*Bassand*, 1984). Cette tendance fait planer une réelle menace sur son fonctionnement qui, de ce fait, perd en souplesse, en efficacité et en démocratie.

Les effets néfastes de cet émiettement sont combattus par un «harnachement» en termes:

- de ceintures autoroutières, routières et ferroviaires,
- de systèmes perfectionnés de production et de distribution d'énergie de toute nature,
- de réseaux serrés de moyens sophistiqués de communication et de transport.

Par ces réseaux, les équipements et les zones spécialisées maintiennent une interdépendance et suscitent une sociabilité régionale qui font que la région urbaine n'est plus seulement un vaste espace, mais bien une collectivité territoriale.

Notre thèse est donc que la région urbaine est le type urbain dominant des sociétés programmées. En dépit de ses frontières floues, de l'hyper-spécialisation fonctionnelle et sociale de son territoire, de l'absence d'institution politique démocratique d'ensemble, la région urbaine est bien une collectivité urbaine, cela principalement en raison des réseaux de transport et de communication intégrant cette mosaïque d'une part et d'autre part, du nombre d'équipements économiques, socio-culturels et techniques qui ont été conçus pour l'ensemble.

La région urbaine n'est pas pure contemporanéité, elle a une profondeur historique dont l'importance est réelle pas seulement pour la compréhension et l'explication mais aussi pour l'action.

Presque toutes les régions urbaines sont ancrées sur un site qui fut celui d'une cité médiévale, d'une ville marchande puis d'une agglomération industrielle. Ces types de phénomènes urbains sont morts en tant que collectivités territoriales, mais par certains de leurs aspects leur influence subsiste. Expliquons-nous.

La cité et la ville classique sont les produits de sociétés pour lesquelles l'exploitation de la terre est la principale source de richesse et de pouvoir: c'est en fonction de la propriété du sol que les rapports sociaux s'élaborent. Par ailleurs les technologies étaient rudimentaires au point de confiner la plupart

des activités humaines dans des espaces restreints. Ces facteurs déterminent la spécificité de la collectivité urbaine de cette société: la cité. Elle est territorialement et démographiquement petite, siège des élites, assumant avant tout des fonctions politico-administratives et secondairement des fonctions économiques. C'est à partir des cités que s'opère le contrôle du territoire et de la dynamique sociale. Morphologiquement ces caractéristiques se traduisent par une architecture et un urbanisme bien typés: château, palais, marché, halle, hôtel de ville, cathédrale, enceinte fortifiée, etc.

Avec la naissance du capitalisme marchand puis industriel certaines de ces collectivités urbaines accueillent l'industrialisation et la stimulent de manière inouïe. C'en est fini de la cité; s'impose alors l'agglomération industrielle et tertiaire, créant sans cesse des emplois, attirant avec une efficacité sans pareil la main-d'oeuvre des campagnes. La ville est dès lors un phénomène économique: elle s'équipe en conséquence. Les innovations techniques plus particulièrement en matière de construction, de transport, de communication et d'hygiène permettent à une bourgeoisie active, motivée par le profit, de créer une morphologie urbaine nouvelle à l'extérieur de la cité mais aussi en transformant cette dernière. Par exemple, les fortifications sont détruites et sur les espaces ainsi libérés sont construits des quartiers résidentiels et industriels, des ceintures routières et ferroviaires, des gares, etc. Les anciens tissus urbains sont éventrés pour des raisons d'hygiène, de circulation, de contrôle social. La ville subit un grand chambardement.

Au fur et à mesure que les moyens de transport se perfectionnent, la ville déborde de ses frontières communales en une succession de faubourgs, puis de grands ensembles et de zones industrielles; après une phase initiale de concentration, l'agglomération industrielle et tertiaire explose. C'est ainsi que naît la région urbaine (*Bassand, Brühlhardt, 1980*).

Comme l'agglomération industrielle et tertiaire a assimilé la cité, la région urbaine «digère» l'agglomération industrielle et tertiaire. Les rues sont transformées en artères, les quartiers centraux tant bourgeois qu'ouvriers sont rasés ou rénovés pour implanter les tours des grandes administrations privées et publiques, les fabriques sont expulsées du tissu urbain, etc. Quand ces actions d'appropriation ne procèdent pas par destructions pures et simples et par constructions de nouveaux équipements et monuments, elles opèrent en agrandissant, en modernisant, en «restaurant» au goût de l'époque. Des collectivités urbaines médiévales, marchandes et industrielles ne subsistent plus que des traces qui gardent une importance incontestable dans la dynamique urbaine contemporaine. Elles agissent ou bien directement sur la planification, ou bien sur les comportements des citoyens, ou encore sur la mémoire collective². Relevons deux exemples:

2 A partir de Genève, le livre de C. A. Beerli, illustre parfaitement cette succession de changements.

- des équipements, des monuments et tissus urbains médiévaux et classiques profondément réaménagés dans leurs formes et dans leurs fonctions continuent à orienter la planification de la région urbaine; tel est le cas des centres historiques;
- des équipements complètement détruits influencent toujours la vie quotidienne des citoyens: ainsi dans certaines régions urbaines sur les fortifications détruites de la cité, ont été construites des ceintures routières qui conditionnent la mobilité des citoyens (*Bassand*, 1984).

III. Acteurs et structuration sociale de la région urbaine

Le territoire et l'environnement construit de la région urbaine tel que nous venons de les décrire constituent une dimension importante de la dynamique sociale du phénomène urbain contemporain. Pourtant cette morphologie (ou cette enveloppe spatio-temporelle) est incompréhensible en elle-même. Son explication nécessite que nous prenions en considération les acteurs qui habitent ce territoire puisque conformément à notre définition du phénomène urbain, ce sont ces acteurs qui dans leur rapport d'appropriation de l'espace aménagement le territoire de la collectivité. Comment rendre compte des acteurs de la région urbaine? C'est leur position dans la structure sociale qui est décisive. Mais comment décrire la structure sociale? De notre point de vue, elle implique au moins cinq dimensions qui entretiennent des relations dialectiques, soit la matrice fonctionnelle, la stratification sociale, les classes d'âge, le genre, les rapports sociaux. Puisque ces cinq dimensions entretiennent des rapports dialectiques parfois elles se superposent, se recoupent, s'entrecroisent, s'imbriquent ce qui n'exclut pas qu'elles aient toutes leur logique propre³.

1. Les classes d'âge et le genre

Ces deux dimensions sont si connues que parfois certains oublient de les mentionner. Chaque recherche sociologique un tant soit peu globalisante fait apparaître le rôle spécifique et décisif de ces deux dimensions de la réalité sociale. A chaque âge de la vie, comme le fait d'être homme ou femme, sont associés des normes, des pratiques, des attitudes, une identité, un pouvoir et partant une localisation dans l'espace. Nous ne pensons pas devoir insister plus longuement sur ces deux dimensions de la structure sociale.

³ Notamment les publications de *Bassand*, 1982, *Schuler*, 1984 et *Rossi*, 1983 présentent des analyses précises et détaillées de la complexité sociale de la région urbaine et de l'urbanisation contemporaine.

2. La stratification sociale

Elle est aussi bien connue, mais elle fait moins l'unanimité que les deux précédentes dimensions. La stratification sociale implique que les individus et les groupes sont hiérarchisés de telle manière que la position qu'ils occupent dans la pyramide sociale engendre des chances inégales de participer aux valeurs essentielles de la société. La manière la plus commune de représenter la stratification sociale dans la société contemporaine est de considérer comme point de départ la position de l'individu dans le procès de travail: mode de rétribution du travail, nature du travail, degré de qualification, niveau de rémunération, etc. Nous avons tenté de représenter les principales catégories socioprofessionnelles qui résultent de cette classification (Figure 1). Il faut préciser qu'à cette classification sont associés deux autres paramètres. D'une part, l'accès à la culture et au savoir, soit le prestige, et d'autre part, le pouvoir, c'est-à-dire la possibilité de réaliser ses propres projets. Bien que ces trois paramètres – statut socio-professionnel, capital culturel et pouvoir – ne soient pas toujours strictement linéairement associés, ils constituent les critères les plus objectifs pour mesurer le statut social d'un acteur dans les sociétés programmées et les régions urbaines (*Lalive et ss, 1982, Bassand, Brühlhardt, Hainard, Schuler, 1985*).

3. La matrice fonctionnelle

Nous désignons par là l'ensemble imbriqué de groupes et d'individus qui contribuent à la survie du phénomène urbain et en l'occurrence de la région urbaine. De manière schématique nous les réduisons à quatre fonctions: l'économique, le politique, le socio-génétique, le culturel.

Comme chacun le sait *l'économique* est le système d'actions qui en mettant en oeuvre le travail et diverses techniques, contribue à produire les ressources indispensables à la collectivité. Ce système d'actions implique une multiplicité d'entreprises très spécialisées dont les rapports oscillent entre la coopération et la compétition. Ces acteurs sont de plus en plus orientés par des principes d'efficacité, de rentabilité, de performativité.

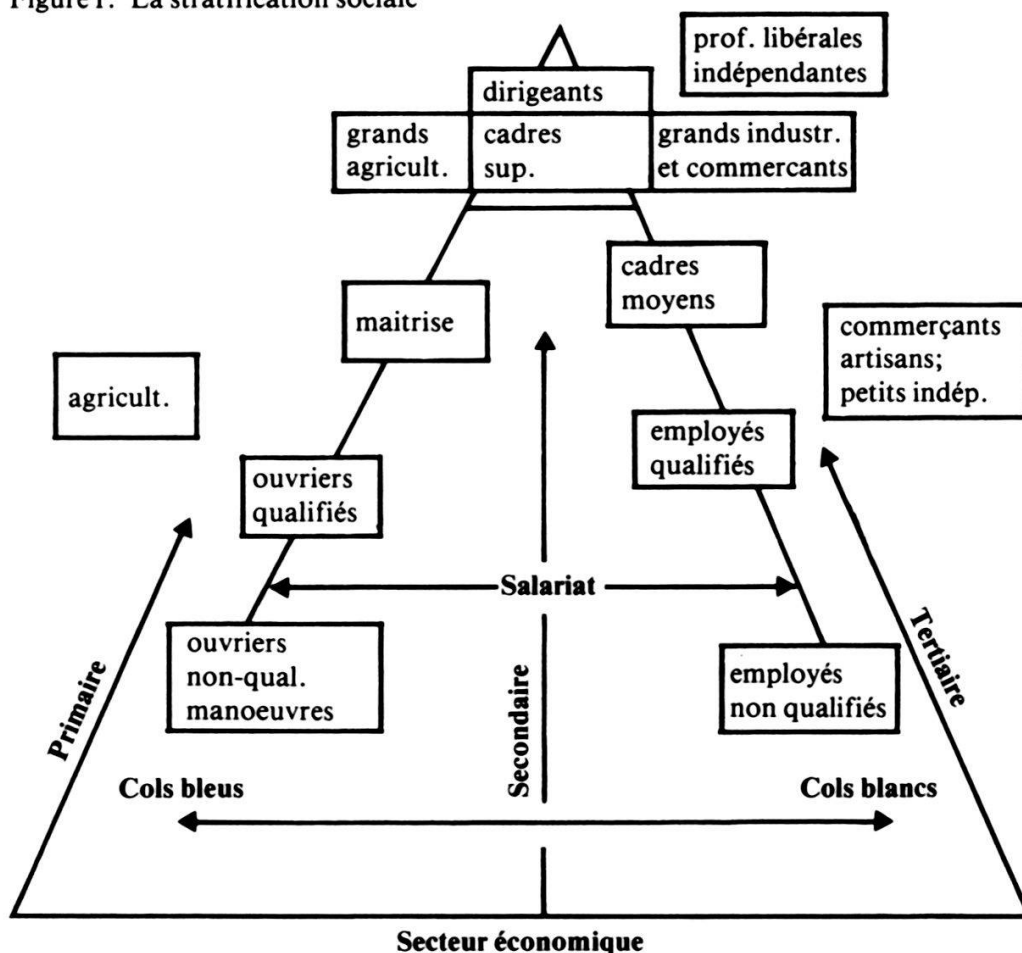
Le culturel est formé de l'ensemble des signes, symboles, valeurs, normes et connaissances qui permettent aux hommes de communiquer, de se façonner une identité, d'interpréter le monde, de formuler des projets. Le culturel est fractionné en thèmes multiples (science, philosophie, beaux-arts, langue, droit, théologie, éthique, religion, technologie, information, etc.) correspondant chacun à des organisations et à des institutions qui luttent pour conquérir l'hégémonie sur la création culturelle: universités, industries culturelles, équipements et groupements culturels comme théâtres, musées, conservatoires, sociétés professionnelles, savantes et culturelles, etc.

Le socio-génétique a pour fonction la reproduction, la transmission et le maintien des patrimoines biologiques et socio-culturels. La famille fut long-

temps le groupe principal assumant cette fonction. De plus en plus elle est relayée par des groupes spécialisés comme les organisations sanitaires et scolaires, les associations de loisir, les associations d'habitants, etc. Ces transformations ne changent rien au fait que le socio-génétique gère le cycle de vie.

Quant au *politique* sa fonction consiste à réguler les rapports entre les multiples acteurs au profil divergeant et contradictoire qui résident dans la collectivité urbaine. Décisions, réglementations, planifications, à la limite l'utilisation de la force sont ses modes d'action les plus caractéristiques. Le principe de cette fonction est la défense de l'intérêt général de la collectivité. Le politique, pour ce qui est le phénomène urbain, était assumé principalement, jusqu'à récemment encore, par l'institution communale. Or, l'émergence de la région urbaine rend la commune obsolète. Partant, la région n'a plus d'institution politique démocratique propre. C'est un des problèmes les plus graves de cette nouvelle collectivité territoriale (*Bassand, Fragnière, 1978*).

Figure 1: La stratification sociale



(Extrait de Lalive d'Épinay, Bassand, Christie, Gros, p. 51)

Les métamorphoses du phénomène urbain (de la cité à la région urbaine) inhérentes aux transformations successives des sociétés agraires, industrielles et programmées, impliquent une différenciation et spécialisation croissantes des organisations et institutions de la matrice fonctionnelle. Cette tendance les pousse à développer un néo-corporatisme.

Néanmoins, ces groupes, ces organisations et ces institutions restent imbriqués, c'est d'ailleurs la condition *sine qua non* de la survie de la région urbaine. Par exemple, un établissement économique de la région urbaine est certes conditionné par la logique du système économique urbain mais il est aussi structuré par les décisions, les plans et les règlements de la politique urbaine; il dépend par ailleurs de la capacité novatrice de ses universités et de ses institutions éducatives. Ainsi chaque groupe propre à une fonction, malgré sa tendance à s'autonomiser, est inextricablement interdépendant aux groupes des autres fonctions.

4. *Les rapports sociaux*

La région urbaine n'est pas seulement un macrocosme constitué de dimensions spécifiques, dont les clivages, catégories, strates, fonctions s'articulent dialectiquement. La définition des acteurs urbains dépend de cette configuration, mais elle n'est pas suffisante. En effet, tout phénomène urbain, qu'il soit cité, agglomération ou région urbaine, est confronté au moins à trois enjeux qui ont leur correspondant au niveau de la société globale. Nous définissons ces enjeux par trois ensembles de questions.

- Comment la région urbaine définit-elle son identité? Quelle est son autonomie? Qui en est garant?
- Comment procède-t-on à la production des ressources indispensables à la région urbaine? Selon quelles modalités les répartit-on entre les partenaires de la collectivité?
- Selon quels modèles culturels et politiques fonctionne la région urbaine? Selon quelles procédures s'adapte la région urbaine au changement social?

C'est par rapport à ces enjeux et à partir des dimensions précédentes que se définissent les rapports sociaux de la région urbaine et par conséquent ses acteurs sociaux les plus fondamentaux.

Les acteurs qui imposent leurs réponses à ces trois enjeux forment la classe dirigeante de la région urbaine. Ces acteurs s'identifient au devenir de la collectivité et la prennent autoritairement en charge. Cette classe devient dominante si sa direction entraîne des méthodes répressives et si la reproduction de ses privilèges prend le pas sur sa fonction de direction.

La classe populaire est celle qui refuse la domination et conteste l'ordre mis en place et défendu par la classe dominante. Son combat prend l'allure d'une lutte de libération (*Touraine*, 1984).

Dans la région urbaine la classe dirigeante est formée d'un réseau de professionnels de haut rang (ingénieurs, juristes, financiers, médecins, gestionnaires, architectes, urbanistes, spécialistes en information et en relations publiques, sociologues, etc.). Ils dirigent et contrôlent plus particulièrement les entreprises économiques, les administrations publiques, les organes d'information, les institutions capables d'innovation scientifique et technologique. Les principes d'action de ce réseau technocratique est l'efficacité, la rentabilité, la performance. Ces principes ont pour conséquence que la technocratie agit sectoriellement et avec un horizon cosmopolite. Ces orientations lui font oublier que la région urbaine ne peut survivre dans un monde en mouvement que si elle se construit une autonomie, une identité et une cohésion propres. A des degrés divers les technocrates programment la vie quotidienne urbaine en émettant des plans, des règlements, des normes, des codes, des ordonnances qui échappent à un contrôle démocratique. Facinée par l'efficacité et la performance, mais aussi par la conquête du pouvoir socio-politique, la technocratie contribue à réduire les citoyens à des citoyens obéissants, à des consommateurs et usagers passifs, à des spectateurs apathiques.

Pourtant tous les citoyens ne se résignent pas à ces rôles; nombreux sont ceux qui se rebellent et qui selon des stratégies très variables élaborent des réponses autres aux enjeux de la région urbaine. Ces opposants à la technocratie sont les nouveaux mouvements populaires: mouvements écologistes, mouvements alternatifs, mouvements de jeunes et de femmes, etc. Ils revendiquent notamment la possibilité d'expérimenter un mode de vie convivial et communautaire, ils exigent la participation à la mise en oeuvre et à la gestion des infrastructures de la région urbaine, ils souhaitent que la décentralisation soit appliquée dans tous les domaines de la vie collective (*Bassand, 1984*).

Souvent les rapports entre la technocratie et les nouveaux mouvements populaires sont conflictuels, mais ce n'est pas nécessairement la règle.

IV. Conclusion

La société suisse a largement franchit le seuil d'un nouveau type de société. De société industrielle capitaliste elle se métamorphose en société programmée. Certes la mutation n'est pas achevée et plusieurs secteurs de la réalité sociale fonctionnent encore sur le mode capitaliste.

L'émergence de la société programmée implique le surgissement d'un phénomène urbain nouveau sans évidemment que toutes les villes et les agglomérations du pays aient disparues. Pourtant, dorénavant le phénomène urbain qui structure la société helvétique est bel et bien constitué de l'armature des régions de Genève, Bâle, Lausanne, Berne et Zurich.

Ces régions urbaines sont formées de la commune qui porte leur nom, ainsi que d'un ensemble plus ou moins grand de localités suburbaines et péri-urbaines; fortement spécialisées, elles nécessitent de ce fait des équipements de

transport et de communication sophistiqués, obligeant leurs citoyens, entre autres, à être de perpétuels migrants.

La technocratie dirige la région urbaine. Formée d'un réseau de professionnels de «haute gamme», elle s'identifie, programme et prend en charge les transformations de la région urbaine. Cette dernière résulte bien sûr de sa géographie et de son patrimoine architectural, mais surtout de l'action de la technocratie. Les réactions vigoureuses de multiples mouvements populaires ont évité que ce nouveau phénomène urbain ne soit conçu que selon les principes purs de l'efficacité, de la rentabilité et de la performativité.

Le politique, très spécifique aux collectivités territoriales fut longtemps assumé par l'institution communale. Avec l'émergence de la région urbaine, la commune est devenue obsolète pour gérer ce macrocosme. Etant donné que ce dernier est souvent intercantonal et international, la régulation de la région urbaine ne se fait plus par l'intermédiaire de l'institution communale, mais par la médiation d'associations de communes éphémères et spécialisées. Cette situation institutionnelle laisse à la technocratie les coudées franches. C'est une menace considérable pour le fonctionnement démocratique de la région urbaine.

Bibliographie

- Bassand M., Fragniere J.-P.: *Le pouvoir dans la ville*, éd. Delta, Vevey, 1978.
- Bassand M., Brühlhardt M.-C.: *Mobilité spatiale*, éd. Georgi, Saint-Saphorin, 1980.
- Bassand M.: *Villes, régions et sociétés*, Presses Polytechniques Romandes, Lausanne, 1982.
- Bassand M.: «Le kaléidoscope urbain», *Architecture et Comportement*, 1984, vol. 2, no 2 pp. 151-170.
- Bassand M.: «La région urbaine: un ordre social et spatial nouveau» in *L'homme dans la ville*, Payot, Lausanne, 1984, pp. 149-158.
- Bassand M., Perrinjaquet R., Bourquin J.-F.: *Communication, environnement construit et société*, Rapport no 50, IREC, Lausanne, 1983.
- Bassand M., Brühlhardt M.-C., Hainard F., Schuler M.: *Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité*, Presses Polytechniques Romandes, Lausanne, 1985.
- Beerli C. A.: *Rues basses et Molard. Genève du XIIème au XXème siècle*, éd. Georg, Genève, 1983.
- Colloque de Morat: *La ville, expression de dialogue et de conflit*, IREC, Lausanne, 1982.
- Garnier A.: *Les nouvelles cités-dortoirs*, Presses Polytechniques Romandes, Lausanne, 1984.
- IREC: *Le système urbain lausannois*, Rapport de recherche no 31, cahiers 1 à 11, Lausanne 1982.
- Lalivie d'Epinay C., Bassand M., Christe E., Gros D.: *Temps libre*, éd. Favre, Lausanne, 1982.
- Schuler M.: *Délimitation des agglomérations en Suisse, 1980*, IREC, Lausanne, 1984.
- Rossi A.: *La décentralisation urbaine en Suisse*, Presses Polytechniques Romandes, Lausanne, 1983.
- Touraine A.: *Le retour de l'acteur*, Fayard, Paris, 1984.